

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2016

L'an **deux mille seize** et le **cinq** du mois **d'octobre** à **17 heures et 30 minutes**,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **28 septembre 2016.**

Date d'affichage : **29 septembre 2016.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO

MM. Francis GRAÖ – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL

Etait absent : M. Bernard BATIFOULIER

Absents représentés :

M. Henri COSENZA, donne pouvoir à M. François GRECO

M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO

M. Armel AÏTA, donne pouvoir à M. Serge VASELLI

Secrétaire de séance : M. Serge VASELLI

DELIBERATION N° 2016/42 Pour : 09 Contre : 00 Abstention : 00

**OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE
POLYVALENTE « LA RABASSIERE »**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que par délibérations du 24 novembre 2015 et du 05 février 2016, le conseil municipal avait approuvé le règlement intérieur de la salle polyvalente « La Rabassière ».

Après en avoir débattu avec les membres du conseil municipal, en réunion de travail, concernant l'utilisation de la salle polyvalente par les usagers, le centre aéré et les associations, notamment les associations de proximité, Monsieur le Maire propose de rationaliser et d'améliorer le règlement existant en y incorporant quelques corrections.

Monsieur le Maire donne lecture du règlement intérieur de la salle polyvalente « La Rabassière » ainsi modifié.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les modifications à apporter au règlement intérieur de la salle polyvalente « La Rabassière » telles que présentées par Monsieur le Maire ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de cette délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO